



Votre taxe foncière n'est pas une vérité absolue.

Rembly

À propos

**Une seule façon de
récupérer votre taxe foncière
professionnelle**

Reprendre le contrôle sur votre taxe foncière : c'est ce que Rembly propose.

Rembly est né d'un constat simple : la taxe foncière sur les locaux professionnels est souvent mal calculée et trop peu de propriétaires osent la contester.

Face à un calcul opaque et une Administration peu accessible, notre équipe d'avocats fiscalistes spécialisés met à disposition un simulateur en ligne, gratuit et simple, qui permet à chacun de vérifier en quelques minutes si sa taxe foncière est correcte. Et si ce n'est pas le cas, Rembly prend en charge l'intégralité de la contestation, de la préparation du dossier jusqu'aux échanges avec l'Administration.

Bien plus qu'un simple outil, Rembly se veut être un véritable partenaire de confiance des acteurs économiques et immobiliers. Parce que chacun mérite de payer le juste impôt, ni plus ni moins.

Rembly, c'est enfin la volonté de démocratiser l'accès à l'information fiscale. Nous voulons que chaque professionnel puisse contrôler sa taxe foncière sans dépendre d'explications complexes et souvent incomplètes.

Le mot de notre Président

« Trop souvent, les propriétaires paient sans vérifier, faute d'outils adaptés. La taxe foncière représente souvent une charge importante, et pourtant elle reste subie.

Avec Rembly, nous voulons remettre de la clarté, de la transparence et du contrôle entre les mains des acteurs économiques. »



Anthony Roustan

Avocat fiscaliste et co-fondateur de Rembly

Notre mission

Rétablir le bon impôt

Chaque année, des millions de propriétaires paient une taxe foncière calculée sur des bases erronées, souvent sans le savoir.

Entre des bases d'imposition datant des années 70 et donc obsolètes, des méthodes d'évaluation complexes et des paramètres de calcul opaques, les erreurs sont nombreuses et rarement rectifiées.

Face à ce constat, Rembly s'attache à recalculer le montant exact de la taxe foncière, en s'appuyant sur les données officielles et sur l'expertise de ses avocats fiscalistes.

Notre objectif : permettre à chaque propriétaire ou exploitant de connaître avec certitude le montant réellement dû, et de ne payer que ce qui est dû.

En statistiques

*** 1 propriétaire d'un local professionnel sur 2** paye un montant trop élevé de taxe foncière.

En moyenne, cette surimposition est de l'ordre de 30% du montant payé.

50%
de locaux
surimposés.

Notre méthode

Un outil gratuit, rapide et simple

Parce qu'un bon impôt commence par une vérification claire, Rembly a conçu **un parcours simple en 4 étapes**, de la simulation au remboursement.

Étape 1

Lancez la **simulation de votre taxe foncière**

Surface du bien, montant payé, nature de la propriété... rien de plus. Pas besoin de créer un compte, ni de transmettre de documents officiels (à ce stade).



Étape 2

Notre algorithme analyse votre situation fiscale et **détecte les surimpositions**

Notre outil croise vos données avec des référentiels publics et des règles de calcul précises pour détecter d'éventuelles surimpositions ou incohérence dans votre taxe foncière.



Étape 3

Nous simulons votre taxe foncière et estimons **l'économie que vous pouvez réaliser**

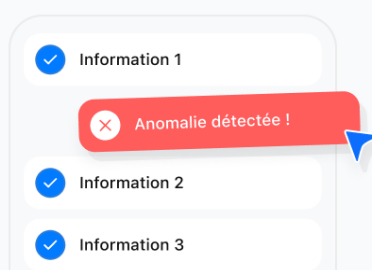
En un coup d'oeil, vous voyez si une économie est possible. Un estimation de la surimposition potentielle vous est communiquée immédiatement.



Étape 4

On s'occupe du reste (si vous le souhaitez)

Si une anomalie est détectée, notre équipe vous accompagne pour corriger la situation auprès de l'administration fiscale. Nos partenaires juridiques rédigent les recours, assurent le suivi et nous ne rémunérons que si vous obtenez gain de cause.



Nos frais

**Nous partageons les risques,
nous partageons les gains**

Chez Rembly, nous croyons qu'un partenariat durable repose sur la transparence et l'équité.

C'est pourquoi notre accompagnement ne génère aucun coût pour le propriétaire, tant qu'aucun remboursement n'est obtenu.

Nous prenons en charge l'ensemble du processus, sans avance ni engagement, et ne sommes rémunérés qu'en cas de succès, à hauteur de 50 % HT du montant récupéré.

Ainsi, nos intérêts sont parfaitement alignés : vous ne prenez aucun risque, nous ne réussissons qu'en réussissant avec vous.



Une équipe spécialisée

Réunissant des avocats fiscalistes et des experts de la fiscalité immobilière, l'équipe Rembly associe une expertise pointue à une approche moderne et accessible.

Dynamique et à taille humaine, elle cultive un esprit familial qui favorise la proximité, la réactivité et un accompagnement personnalisé pour chaque client.



Anthony Roustan

✉ contact@rembly.fr
☎ +33 (0) 7 68 51 19 86

Avocat associé en fiscalité, Anthony Roustan est le Président et le fondateur de Rembly.

Il a remporté le trophée du Meilleur Jeune Fiscaliste français 2021.



Cédric Dubucq

✉ cd@bruzzodubucq.com
☎ +33 (0) 6 03 06 12 90

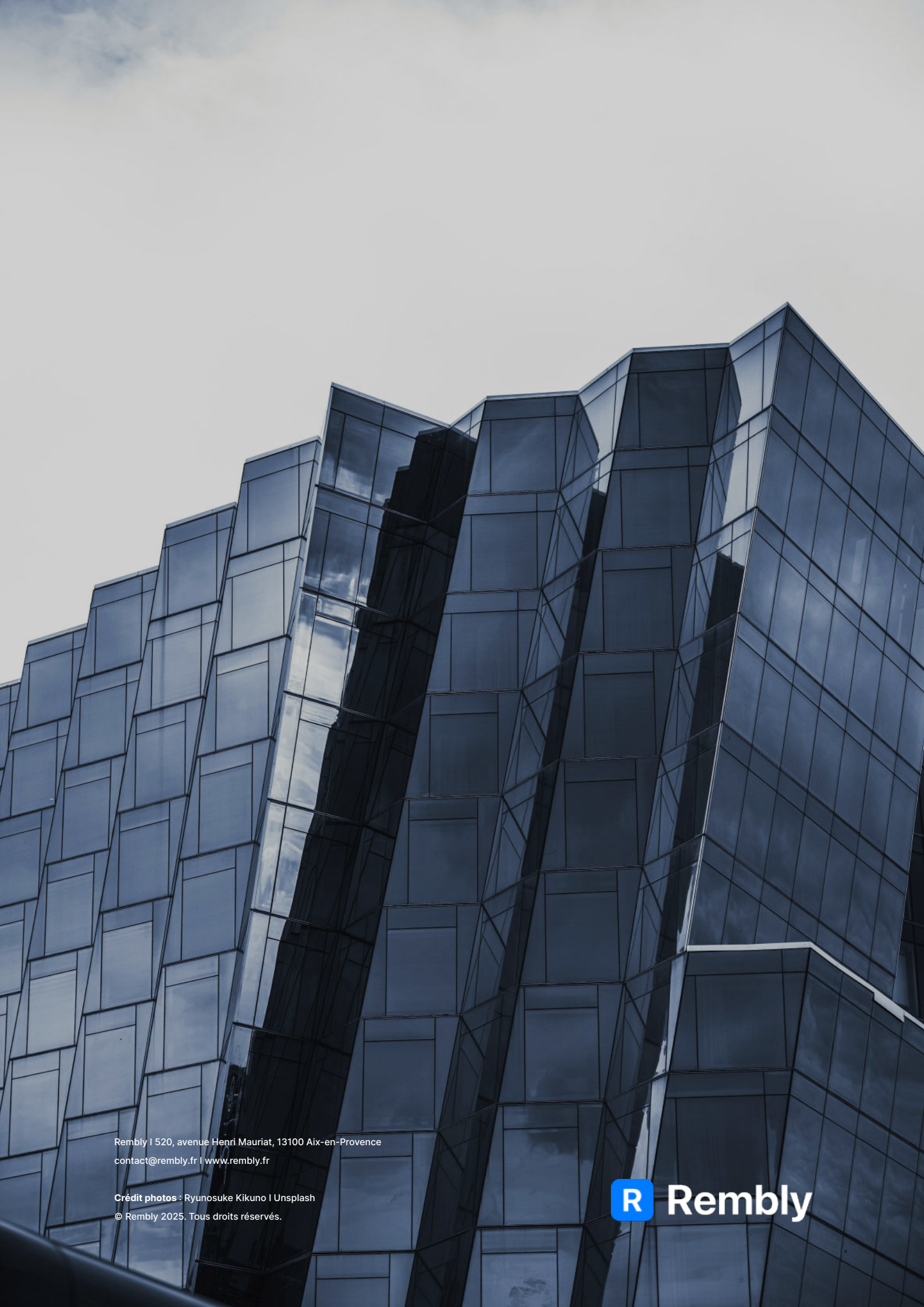
Avocat associé et directeur général du cabinet Bruzzo Dubucq, il a été désigné parmi les 30 avocats français dans l'édition 2024/2025 de « La relève, les étoiles montantes du barreau d'affaires ».



Hugo Rabourdin

✉ hr@rembly.fr
☎ +33 (0) 7 83 29 21 05

Hugo Rabourdin est récemment diplômé du Master II Droit et Fiscalité de l'Entreprise ainsi que du Magistère Droit des affaires, Fiscalité et Comptabilité de l'Université d'Aix-Marseille.



Rembly | 520, avenue Henri Mauriat, 13100 Aix-en-Provence
contact@rembly.fr | www.rembly.fr

Crédit photos : Ryunosuke Kikuno | Unsplash
© Rembly 2025. Tous droits réservés.

